Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-213502735-20260702-CM2026JUIL79-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19

Présents à l'ouverture de la séance : 15 - Quorum réuni

Date de la convocation :

25 Juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLTET 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet, à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en Coglès, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Rodolphe HAMEAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mr Rodolphe HAMEAU, Mr Mickaël JULIEN, Mme Marylène ROUSSEL, Mr Éric D'HANGEST, Mme Virginie MALLE, Mr Régis ROGER, Mme Maud LIGER, Mme Audrey AURIOL, Mme Mélanie DAVY, Mr Benjamin BRUNEAU, Mr Mieszko DUSAUTOY, Mr Pascal RÉGNAULT, Mr Didier LERAY, Mme Anne-Sophie DENOUAL et Mme Géraldine LEMARIÉ.

ABSENTS EXCUSÉS : Mr Laurent BARBOT qui a donné pouvoir à Mr Mickaël JULIEN, Mr Nicolas LANGLAIS qui a donné pouvoir à Mme Virginie MALLE, Mme Angélina MAHÉ qui a donné pouvoir à Mr Mieszko DUSAUTOY et Mme Sabrina GIROU qui a donné pouvoir à Mr Rodolphe HAMEAU.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Virginie MALLE.

CM2026-JUILLET-N°79
OBJET : RÉNOVATION DE L'ANCIENNE BOULANGERIE – DEVIS COMPLÉMENTAIRE EN PEINTURE

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, que suite aux travaux de rénovation de l'ancienne boulangerie, un devis complémentaire pour la peinture.

Ce devis porte sur la réalisation des peintures au 2ème étage du logement et apporte des modifications aux travaux initialement prévus.

L'entreprise FERRON Peinture, adjudicataire de ce marché a présenté un devis pour un montant de 3 252.97 € H.T. soit 3 593.27 € T.T.C.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité, quorum réuni – 15 élus présents et 19 élus votants :

- Valide le devis complémentaire pour la réalisation des peintures au 2ème étage du logement pour un montant de 3 252.97 € H.T. soit 3 593.27 € T.T.C.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis complémentaire concernant ce dossier.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
A Saint-Germain-en-Coglès,
Le 03 Juillet 2026.
Le Maire,
Rodolphe HAMEAU.